



## Certification de Qualification Professionnelle des Agents de Prévention et de Sécurité – CQP APS

<b>Formacode :</b>	42854
<b>CPF :</b>	148247

### Objectif de l'action :

Apporter une qualification professionnelle reconnue par un titre aux agents de Prévention et de Sécurité en remplissant les conditions du décret du 6 septembre 2005, modifié le 3 août 2007 pris en application de la loi sur la sécurité intérieure n°2003-239 et selon l'arrêté du 28/8/2012 et sa mise en application au 01/01/2013. Mettre en conformité les agents et les entreprises par rapport à l'obligation d'aptitude préalable professionnelle.

### Public visé

Toute personne désirant exercer la fonction d'agent de sécurité.

### Prérequis

Posséder une autorisation préalable ou provisoire délivrée par la commission régionale ou interrégionale d'agrément et de contrôle du CNAPS ou un numéro de carte professionnelle en cours de validité. Connaissance de la langue française, capacité à rédiger un compte-rendu par oral et par écrit (niveau test B1 du cadre européen de référence pour les langues), savoir compter.

**Titre ou diplôme validé :** Diplôme de CQP APS délivré par l'ADEF.

**Niveau d'entrée en formation :** V VI

**Niveau de sortie :** V VI

### Durée

175 heures hors examen.

### Effectif

Formation par groupe de 4 participants minimum et 10 participants maximum.

### Responsable pédagogique

Jean-François GASPARI.

### Formateur

Formateur certifié par l'ADEF en CQP-APS avec plus de deux ans d'ancienneté.

### Tarif

#### Accès à la formation

Sur devis.

A la commande.

#### Dates et horaires

A définir par la SAS AFSIS.

#### Lieu de la formation

La formation est disponible en intra et en inter-entreprises.

#### Moyens pédagogiques et techniques

Apports théoriques. Apports de vidéos. Salle de formation équipée : Panneau SSI pédagogique, centrale de vidéosurveillance, outils informatiques, moyens de communication. Echanges d'expériences. Exercices pratiques de mise en situation sur les installations du site. Cas concrets. Mise en situation pratique : résolution d'incident, tenue d'un poste de surveillance.

### Programme pédagogique

- ✚ **Tronc commun : 41 heures**  
(voir détail à la suite)
- ✚ **Surveillance et gardiennage : 134 heures**  
(voir détail à la suite)

### Informations sur les services complémentaires

Les présents modules sont conformes à l'article 2 de l'arrêté du 27 Février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité et de l'article 2 de l'arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents de recherches privées.



## Programme pédagogique

### Tronc commun :

- ✦ Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et ses décrets d'application
- ✦ Connaître les dispositions utiles du code pénal
- ✦ Application de l'article 73 du code de procédure pénale et respect et maîtrise des conditions d'interpellation de l'article 73
- ✦ Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques
- ✦ Respecter la déontologie professionnelle
- ✦ Gestion des premiers secours conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS
- ✦ Savoir analyser les comportements conflictuels
- ✦ Savoir résoudre un conflit
- ✦ Savoir gérer les situations conflictuelles
- ✦ Maîtriser les techniques d'information et de communication
- ✦ Savoir transmettre des consignes
- ✦ Réaliser une remontée d'informations

### Surveillance et gardiennage :

- ✦ Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et ses décrets d'application
- ✦ Connaître les dispositions utiles du code pénal
- ✦ Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques
- ✦ Evaluer les risques professionnels
- ✦ Initiation au risque incendie
- ✦ Maîtriser la gestion des alarmes
- ✦ Protéger le travailleur isolé
- ✦ Sensibilisation au risque électrique
- ✦ Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes
- ✦ Connaître les différentes menaces terroristes
- ✦ Connaître les différents matériels terroristes
- ✦ Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- ✦ Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
- ✦ Savoir entretenir sa culture de la sécurité
- ✦ Se protéger soi-même
- ✦ Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
- ✦ Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
- ✦ Notions de secourisme "tactique"
- ✦ Alerter les secours
- ✦ Etre capable d'analyser les comportements conflictuels.
- ✦ Etre capable de résoudre un conflit. Etre capable de gérer une situation conflictuelle
- ✦ Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes
- ✦ Connaître les outils de transmission.
- ✦ Savoir transmettre des consignes
- ✦ Appliquer les techniques d'information et de communication. Savoir transmettre les consignes et les informations
- ✦ Préparer la mise en œuvre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS).
- ✦ Savoir contrôler les accès
- ✦ Connaître les éléments d'un poste de contrôle de sécurité
- ✦ Rondes et surveillance et systèmes de contrôle des rondes
- ✦ Application de l'article 73 de procédure pénale dans le cadre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS).
- ✦ Maîtriser le cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation
- ✦ Identifier les acteurs d'un événement
- ✦ Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements
- ✦ Effectuer une inspection visuelle des bagages et une palpation de sécurité
- ✦ Systèmes de télésurveillance et de vidéo surveillance